



PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Anney, le 17 juin 2026

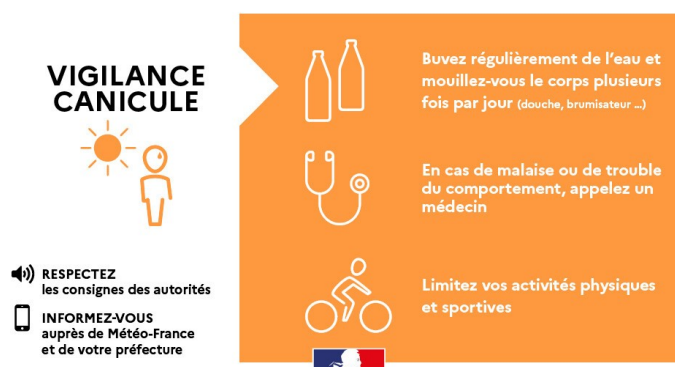
METEO

Canicule : vigilance orange pour le département de la Haute-Savoie

De fortes chaleurs sont annoncées par Météo France pour les prochains jours en Haute-Savoie, avec des températures pouvant atteindre jusqu'à 36 degrés. Cet épisode caniculaire va durer plusieurs jours.

En conséquence, la préfecture de la Haute-Savoie a activé le niveau orange du dispositif spécifique ORSEC « vagues de chaleur » à partir de ce jeudi 18 juin à **12h00**.

Ce dispositif permet la mobilisation de l'ensemble des services et agences de l'État, collectivités et établissements, afin que soient mises en œuvre les mesures et actions de prévention et de prise en charge de la population, et tout particulièrement les personnes fragiles et vulnérables.



Pendant l'épisode de canicule, adoptez les bons réflexes !

Sur la route, la chaleur fatigue plus

- Évitez de voyager entre 12h et 16h, multipliez les pauses, rafraîchissez-vous, hydratez-vous ;
- Les nourrissons, enfants et animaux ne doivent jamais être laissés en plein soleil ni être laissés seuls dans un véhicule, même quelques minutes.

Protégez-vous ainsi que vos proches plus vulnérables (personnes âgées, malades et nourrissons)

- Hydratez-vous (évitez l'alcool) et rafraîchissez votre domicile ;
- Portez des vêtements amples et clairs ;
- Rafraîchissez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour

Services de l'État en Haute-Savoie – Contact presse

[06 49 75 25 92](tel:0649752592) | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[Facebook](#) | [X](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)



- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...);
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- Rendez régulièrement visite à vos proches vulnérables et incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie, afin de recevoir l'aide de bénévoles.

Au travail

Les employeurs sont également incités à prendre les mesures visant à assurer la sécurité et à protéger la santé des travailleurs de leurs établissements : aménagements d'horaires, limitation ou report des activités susceptibles d'avoir un effet délétère sur la santé de leurs travailleurs comme le port de charge ou l'exposition au soleil aux heures les plus chaudes.

Pratiquez le sport avec modération

- Réduisez votre pratique et évitez les heures les plus chaudes (11h-20h)
- Hydratez-vous en conséquence.
- porter des vêtements amples, aérés et clairs et se protéger du soleil (crème solaire, lunettes, chapeau)

Gare à l'hydrocution en baignade

La mise à l'eau doit être progressive (y compris pour les pratiquants de paddle, de kayak...) pour éviter un choc thermo-différentiel et le risque de malaise.

Les animaux (d'élevage ou domestiques) aussi sont sensibles à la chaleur

- Gardez-les au frais, brumisez-les ;
- Veillez à ce qu'ils aient toujours de l'eau ;
- Sortez-les tôt le matin ou tard le soir.

En toute situation, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)

Retrouvez plus de précisions sur notre site internet dans la rubrique dédiée : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Risques-naturels/Meteo/Mieux-vivre-avec-la-chaleur>

ou sur le site de l'Agence Régionale de Santé : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/vagues-de-forte-chaleur-et-canicule-comment-se-proteger>

Services de l'État en Haute-Savoie – Contact presse

[06 49 75 25 92](tel:0649752592) | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
[Facebook](#) | [X](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#)

